



SECONDA SESSIONE STRASURDINARIA DI U 2019

2^{ème} session extraordinaire de 2019

26 è 27 di ghjungnu

26 et 27 juin

2019/E2/055

Question déposée par Marie-Anne PIERI au nom du groupe Per l'Avvene

Objet : *Objectif Zéro Friche*

Monsieur le Président,

La récente décision de la Cour Administrative de Marseille a confirmé l'annulation de la cartographie des espaces stratégiques agricoles (ESA) du PADDUC ; le travail de renouvellement de cette carte prendra certainement du temps, compte tenu du délai des démarches administratives, et des consultations obligatoires.

Cette nouvelle carte devra être réalisée en prenant en compte la réalité physique de nos territoires et de leurs besoins en matière de développement pour être en adéquation avec les évolutions rendues nécessaires de notre société.

Dans cette future organisation spatiale que nous espérons cohérente suite aux erreurs manifestes de la cartographie annulée, l'agriculture y a toute sa place, nécessitant pour être rationnelle et durable une maîtrise totale des espaces qui lui sont dédiées.

Or les ESA, n'ont pas vocation à maîtriser le foncier. On dénote dans ces espaces bon nombre de terres en friches. La question juridique de l'absence de titres est prégnante même si ce n'est pas la seule. Via le document 0 friches, la SAFER de Corse a proposé à la fois une stratégie d'intervention et 10 mesures d'adaptations normatives. La concrétisation de cet objectif nécessite l'engagement de la Collectivité qui a été destinataire du document dont j'ai demandé qu'une synthèse soit adressée à tous les élus en annexe de ma question.

Si nous sommes tous conscients de la part importante qu'il faut accorder à l'agriculture tout en cherchant à harmoniser notre territoire entre rural et urbain, figer des espaces au titre qu'ils doivent rester à vocation agricole sans mettre en œuvre une réelle politique d'accompagnement de certains de ces espaces en friches pour les valoriser et les mettre en exploitation équivaldrait à l'échec des objectifs recherchés.

Par conséquent Monsieur le Président, quelle politique ou stratégie d'intervention comptez-vous mettre en œuvre afin de mobiliser le foncier agricole à des fins de mise en production agricole ou agrosylvopastorale ou encore, selon le cas, forestière ?

Comptez-vous accompagner la SAFER dans l'application de ce document stratégique, adopté à l'unanimité par son conseil d'administration, portant sur le zéro-friche, document qui constitue aux yeux de notre groupe une réponse adaptée pour la plupart des 10 propositions qui le composent ?

Je vous remercie.